

Rapport de soutenance

de la Thèse de Julien GRARD intitulée : « Frontières invisibles. L'expérience de personnes prises en charge au long cours par la psychiatrie publique en France », soutenue le 25 octobre 2011, à l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales, devant un jury composé de :

M. Didier Fassin (directeur de thèse), professeur à l'Institute for Advanced Study de Princeton,
M. José Luis Moreno Pestaña (rapporteur), professeur à l'Université de Cadix,
M. Jean-François Laé (rapporteur), professeur à l'Université Paris 8,
Mme Jacqueline Andoche, maître de conférence à l'université de la Réunion,
M. Samuel Lézé, maître de conférences à l'ENS de Lyon
Mme Sylvie Fainzang, directrice de recherche à l'Inserm (examinatrice et présidente du jury).

* * *

Julien GRARD est invité à présenter son travail. Il expose clairement la problématique de sa thèse, les conditions de sa réalisation, ses principales conclusions, ainsi que la posture qu'il a adoptée tout au long de ce travail.

A la suite de cette présentation, la parole est donnée à son directeur de thèse, M. Didier FASSIN, qui se réjouit de voir parvenu à son terme un travail long, difficile, exigeant, tant sur le plan de l'enquête que dans le moment de l'écriture. Il rappelle qu'elle a bénéficié d'un soutien institutionnel de la Cnamts et de l'environnement scientifique de l'Iris.

La recherche a pour objet ou, plus exactement, pour cadre un GEM, Groupe d'entraide mutuelle, qui fait partie de la vague la plus récente de la démedicalisation et de la désinstitutionnalisation de la santé mentale en France. En réalité, le sujet ou, plutôt, les sujets sont les personnes de ce groupe, pour lesquelles Julien Grard pose d'emblée la question de comment les nommer : justifiant son rejet des termes « malades », « patients », « usagers », et même « personnes souffrant de maladies mentales », il leur préfère tout simplement celui de « personnes », qui est tout à la fois le plus simple, presque banal, et le plus moralement chargé, puisqu'il renvoie à la question de la dignité qui est au cœur de la thèse. Le mot conjugue ainsi une forme d'éthique de l'ordinaire. Quant à l'objet de la recherche, l'auteur a une formule énigmatique et forte pour le caractériser : c'est, écrit-il, « ce qui importe ». Autrement dit, contrairement à ce qu'étudient la plupart des anthropologues qui s'attachent aux personnes présentant des troubles mentaux, ce n'est ni la maladie, ni l'institution, ni les médicaments, même si c'est un peu tout cela à la fois. C'est avant tout ce qui compte dans la vie de ces personnes : le besoin d'une cigarette, avec ce qu'il impose d'abaissement pour le satisfaire, les effets secondaires d'un psychotrope, avec ce qu'ils supposent de transformations du corps, les difficultés de faire entendre sa souffrance par les soignants, dans les périodes où l'on va particulièrement mal. D'où une certaine impression de dispersion dans le récit, les éléments rapportés apparaissant comme des fragments qui ne traduisent pas seulement la difficulté des personnes à se raconter mais aussi du choix de l'auteur de ne pas les raconter entièrement, de ne pas nous les rendre faussement transparents. Plutôt, il s'agit de faire partager au lecteur une sorte d'expérience totale, qui dépasse la distinction diltheyenne reprise par John Dewey et plus tard Victor Turner entre l'expérience comme routine du quotidien et l'Expérience comme rupture événementielle. Ici au contraire, l'expérience est totale au sens où un fait apparemment anodin du quotidien – un mot prononcé, une hospitalisation décidée – peut devenir un événement extraordinaire.

Mais comme l'anecdote rapportée au début le rappelle, avec cette réflexion d'un patient de milieu populaire hospitalisé dans un établissement psychiatrique s'étonnant de trouver un étudiant de classe moyenne qui, selon lui, n'y a pas sa place, les expériences dont il est ici question ne sont pas seulement des expériences de la maladie mentale et de ses conséquences sociales, médicales ou pharmacologiques, elles sont aussi des expériences de la précarité, voire d'une certaine misère. La question de l'inégalité